

**COMPTE RENDU**  
**Séance du 5 Février 2021.**

L'an deux mil vingt et un le 5 février à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

---

Présents: Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Jean-Luc CAILLIE, Brigitte TRAVERS, Catherine BLEROT, Thomas GUYOMARC'H, Arnaud DUFOSSE, Laurent GARDIN et Pierre BIEUVILLE.

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX.

Nombre de membres en exercice: 11

Nombre de membres présents: 11

Nombre de votants : 11

Date de convocation : 01/02/2021

**Objet : avis sur le projet de modification des statuts du syndicat de gestion du COSEC de Bueil.**

Par délibération du 8 décembre 2020, le comité syndical de gestion du COSEC de Bueil a approuvé à l'unanimité le projet de modification des statuts du syndicat portant sur l'adhésion et retrait des membres délibérants, l'institution du bureau et le fonctionnement du comité du bureau.

Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur cet avis ; à l'unanimité le conseil municipal adopte cette délibération (ci-annexée).

**Objet : sauvegarde logiciel informatique par le Rex Rotary.**

Une société le Rex Rotary est venu présenter à Madame le Maire ses compétences en matière de sauvegarde de logiciel informatique ; ce sujet est à suivre lors de prochaines réunions de conseil municipal.

**Objet : débat d'orientation budgétaire.**

Le conseil municipal débat sur les différents travaux à inscrire au budget 2021 en attendant les comptes de la trésorerie de Pacy Sur Eure.

Les travaux abordés sont les suivants : les cases au columbarium, les panneaux de signalement pour informer et guider dans la commune (exemple « église » « mairie » « école »...), borne incendie rue du Moulin, jeux pour les enfants sur le friche, bancs dans le village.

## Questions diverses.

- Idées de Food truck ou pizzas et casier à livres.
- Don Mme Vautrin ; un mail a été transmis par la trésorerie concernant les démarches à suivre lors d'un don d'une personne dans une commune.
- Bornage : M et Mme Bonduelle rachète le terrain le long du chemin qui rejoint l'antenne Orange.
- Bornage : rendez-vous le 5 janvier avec un géomètre afin de faire le bornage de la propriété Bondu en limite avec le domaine public rue des Graviers. Il s'est avéré que suite à ce rendez-vous, la limite de la propriété AC N° 41 déborde sur la route départementale ainsi que sur la rue des Graviers. Une expertise va être demandée.
- Antenne Orange : un nouveau tracé a été envoyé par le Siège ; le branchement électrique passe désormais sur le terrain de M Bondu.
- Dossier permis de construire déposé par M Souvré en vue de réhabiliter son hangar agricole en partie en maison d'habitation ; certaines observations ont été formulées par les conseillers, notamment que des marnières étaient à proximité, que M Souvré n'était pas agriculteur et qu'un chemin communal passait sur le terrain. Ces observations feront l'objet d'une étude auprès du service IDS urbanisme.
- Dossier permis de construire déposé par M Fauchet rue de Pacy ; diverses observations ont été également formulées par les conseillers ; notamment tuiles, grandeur du terrain...
- Chiens Malinois dans le village : Mme le Maire fait un compte-rendu des divers événements quant aux problèmes causés par ces chiens
- Une rectification est à faire sur le compte-rendu du 4 décembre 2020 concernant l'affaire Perrier/Thorel ; le procès-verbal qui avait été notifié conforme ne l'est pas : défaut de hauteur et de revêtement non fait.
- Atelier informatique : peut-être que certains conseillers les organiseront au profit d'administrés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.

